

Paris, le 21 mai 2026

## VILLES DE FRANCE DEPLORE L'ANNONCE DU REPORT DE L'EXAMEN DU PROJET DE LOI RELATIF AUX POLICES MUNICIPALES

Villes de France exprime son inquiétude à la suite de l'annonce par le gouvernement du report à l'automne de l'examen du projet de loi relatif à « l'extension des prérogatives, des moyens, de l'organisation et du contrôle des polices municipales et des gardes champêtres ».

Ce dernier aurait dû être adopté avant la fin du mois de mai. Il s'agit d'un texte pourtant très attendu par les Maires, qui souhaitent voir les prérogatives de leurs polices municipales étendues et renforcées.

Villes de France souhaite rappeler sa volonté de voir aboutir le texte très rapidement. Ce projet de loi répond en effet à une forte attente des Maires des villes moyennes de France, aujourd'hui en première ligne pour assurer la police au quotidien et faire face aux enjeux de sécurité de plus en plus prégnants dans notre pays.

### Contact presse :

VHM Conseil

[mc.bourguetm@gmail.com](mailto:mc.bourguetm@gmail.com)

*Présidée par Gil AVÉROUS, maire de Châteauroux, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.*